

L'Etang de Marchaud

Distance

10.5 km

Durée

 3h00

Difficulté

 Facile

Dénivelé

 +296 m

Balisage

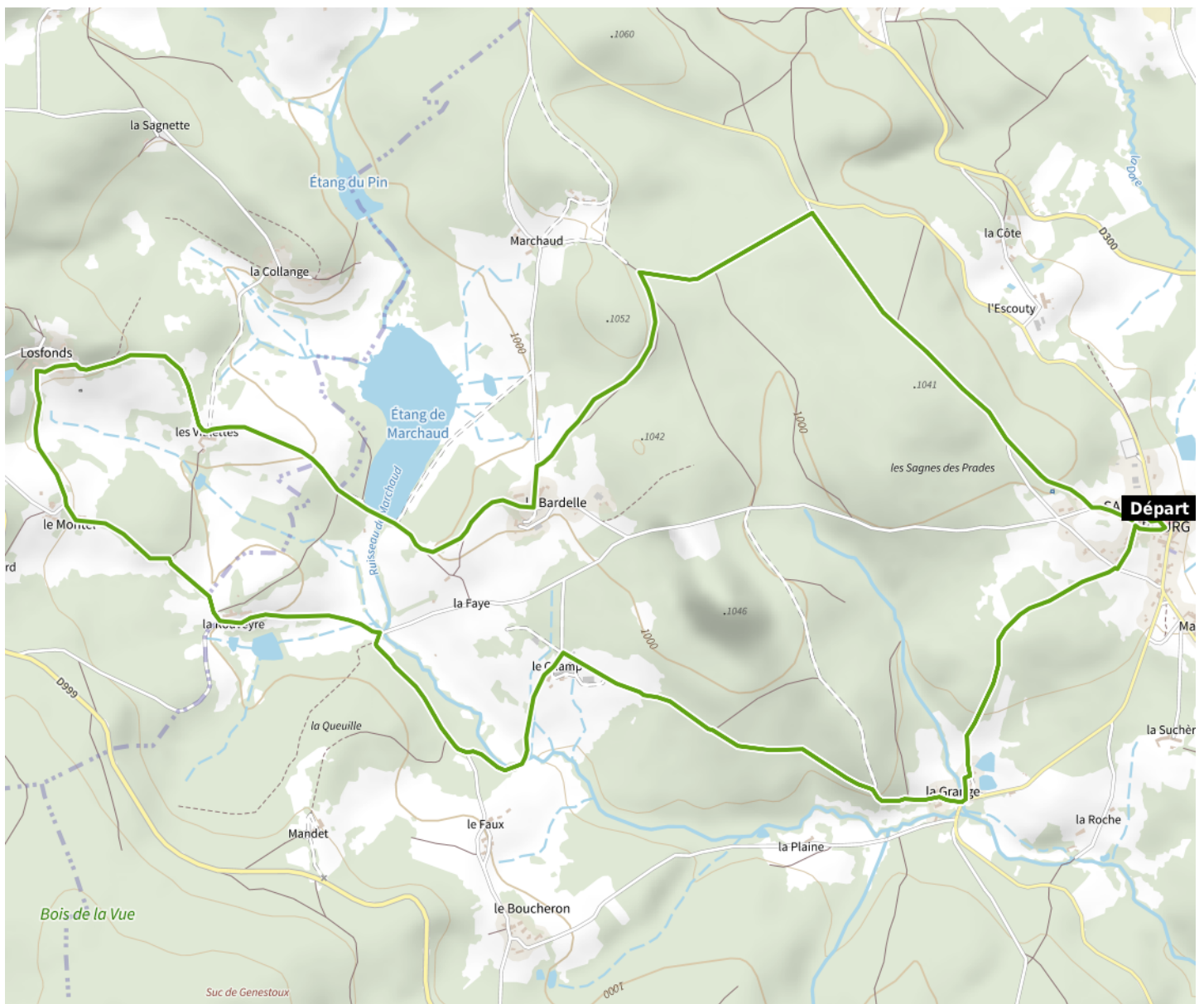
Jaune

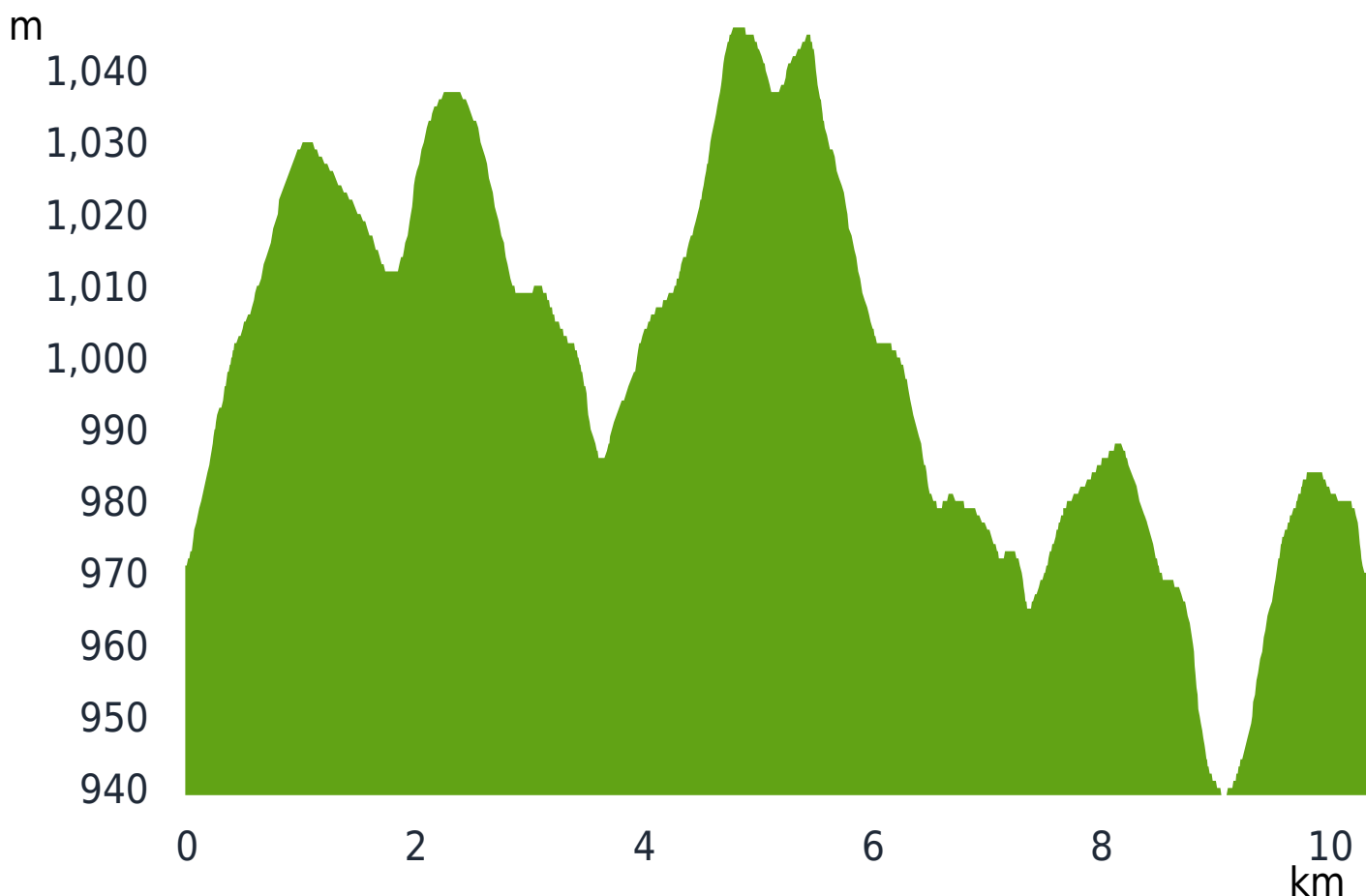


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Bonnet-le-Bourg

Adresse de départ

Parking de la mairie
63630 Saint-Bonnet-le-Bourg

Accès au point de départ

Depuis le Bourg de Saint-Germain l'Herm, emprunter la D999 en direction de Saint-Alyre d'Arlanc. Après 2 km, tourner sur la D300 à gauche en direction de Saint-Bonnet-le-Chastel. Après 2 km, tourner sur la D265 à droite en direction de Saint-Bonnet-le-Bourg.

Description du parcours

On traverse une digue avec une vue sur l'étang où l'on peut pique-niquer ou pêcher (carte à la journée disponible sur place). Cours d'eau, petit pont, plage sauvage où tremper les pieds dans l'eau, voici une jolie balade douce à faire en famille.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Depuis le parking, descendre à l'église par la rue principale et s'engager dans la première rue à droite. Monter vers la route, la suivre sur 100 m, puis virer à droite sur un chemin de terre s'enfonçant sous les conifères. Juste avant la D999A, prendre un chemin de terre à gauche. Laisser le hameau de Marchaud sur la droite, longer les maisons et atteindre la Bardelle par un chemin goudronné (vue sur l'étang de Marchaud et sur les crêtes du Forez).

Étape 2 : Tourner à droite dans la Bardelle, franchir la digue de l'étang de Marchaud et remonter. À la ferme des Vialettes, continuer sur la route. À l'entrée du hameau de Losfonds, virer à gauche sur le premier chemin goudronné, puis descendre par un chemin herbeux. À la première bâtisse du Montel, descendre le chemin goudronné à gauche. Poursuivre sur un sentier entre deux murets, puis reprendre le chemin à droite.

Étape 3 : Au hameau de la Rouveyre, suivre la route à gauche sur 500 m. Prendre un chemin à droite, puis obliquer à gauche. Derrière la ferme du Champ, partir sur le premier chemin à droite et continuer dans la forêt.

Étape 4 : Virer à gauche dans le hameau de la Grange et poursuivre sur le chemin de terre. Traverser la route et rejoindre Saint-Bonnet-le-Bourg en longeant un mur. Prendre la première rue à droite et revenir au départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.